



Différence de salaire entre deux directeurs embauchés

Par **Lucien**, le **18/04/2008** à **01:20**

Bonjour,
Je suis actuellement directeur commercial en poste depuis 2 ans, je viens de réaliser suite à des entretiens avec des collègues que le directeur commercial qui occupait mon poste avant moi gagnait le double de mon salaire (5 000€).
J'en ai parlé à mon employeur afin d'être augmenté et il refuse et ce malgré que mes résultats soient meilleurs et malgré avoir dépasser mes objectifs deux années de suite.
Mon employeur affirme que c'est lui qui a débauché le directeur commercial précédent et qu'il avait fait des formations spécifiques en entreprises particulières (formation L'Oréale).
Ainsi nous occupons le même poste (directeur commercial) avec une formation SCOLAIRE identique (Master en Buisines et Administration) et des objectifs et responsabilités identiques.
Puis-je demander la rétroactivité des salaires ?
Merci beaucoup pour votre réponses et pour ce site.
Lucien
nlviator@hotmail.com